

Max Aebischer (1914-2009)

Max Aebischer, né le 2 janvier 1914 à Dirlaret, acquiert une solide formation juridique et il obtient le titre de Docteur en Droit de l'Université de Fribourg. Il effectue une brillante carrière syndicale qui l'amène au poste de Secrétaire des Organisations chrétiennes-sociales du canton. Parfait bilingue, homme d'écoute, passionné de littérature et d'histoire, il entreprend une brillante carrière politique au sein du parti conservateur, dans l'aile chrétienne-sociale de cette formation politique.

Max Aebischer est député au Grand Conseil de 1946 à 1966. Il entre au Conseil communal de la ville de Fribourg en 1950 et il participe à la politique de redressement financier menée par le Syndic Jean Bourgknecht et par Louis Dupraz. Lorsque Jean Bourgknecht est élu au Conseil fédéral, Max Aebischer est le candidat des conservateurs chrétiens-sociaux à la syndiculture. Le Conseil communal l'élit et Max Aebischer exerce ce mandat dès 1960. Son parti remporte les élections de 1962 et la majorité de cinq conservateurs sur neuf Conseillers communaux est maintenue, ce qui permet à Max Aebischer d'exercer un mandat complet à la syndiculture (1962-1966) à un moment où la capitale connaît un grand développement économique et démographique. Max Aebischer mène la réflexion qui donne naissance au règlement de 1966 sur les Conseillers communaux permanents (trois permanents et six non permanents). Aux élections de 1966, le parti conservateur perd sa majorité à l'exécutif et les minorités socialistes et radicales s'unissent pour élire Lucien Nussbaumer syndic. Max Aebischer, beau joueur, s'incline. La politique cantonale va alors l'éloigner des affaires communales.

Max Aebischer est élu au Conseil d'Etat en 1966 et réélu en 1971. Il succède à José Python (1951-1966) et précède Marius Cottier (1976-1991) à la Direction de l'Instruction publique et des Cultes (jusqu'en 1981 avec les Cultes). Son activité est considérable. Il développe le cycle d'orientation. Il réussit à agrandir les bâtiments universitaires de Miséricorde, malgré un refus populaire en referendum, grâce aux moyens financiers fournis par les Amis de l'Université. Le Tribunal fédéral donnera raison à Max Aebischer, tout comme le développement ultérieur considérable de l'Alma Mater. Max Aebischer a présidé le Conseil d'Etat en 1971 et 1974.

Max Aebischer a mené une fructueuse carrière politique fédérale en siégeant au Conseil national pendant cinq législatures (1951-1971). Son bilinguisme, son affabilité et son entregent firent merveille pour défendre les intérêts du canton dans la capitale fédérale. Il a eu l'heureuse surprise, en tant qu'Alémanique, d'être proposé par les Romands à la présidence du Conseil national en 1969.

Retiré de la vie politique en 1976, Max Aebischer a eu une heureuse retraite, voué notamment à la littérature. Il a publié en 2005 un recueil de poèmes intitulé : « *Allerlei Poetisches oder Poetisches Allerlei* ». Il avait l'habitude de le dédicacer avec cette formule : « *Mut es braucht zum Leben...Doch, auch Frohsinn und Humor* ».

Max Aebischer restera une personnalité politique attachante qui a joué un rôle important entre 1950 et 1976, à un moment où la capitale et le canton se développent considérablement.

Jean-Pierre Dorand